

	Réunion du Conseil scientifique de l'EHESP Séance du 5 mars 2025 Compte rendu synthétique	Référence	CS 05 mars 2025
		Révision	
		Date d'application	23 juin 2025
		Version	1

Validation

	Rédigé	Validé
Date	Mars 2025	23 juin 2025
Prénom nom (ou nom de l'instance)	Prise de Notes	Conseil scientifique

Membres présents

Sylvie Alemanno – Daniel Benamouzig - Gaëlle Raffy –Fanny Jaffres – Nolwenn Le Meur-Rouillard – Olivier Gérolimon – Antoine Maignan – Catherine Bonvalet – Isabelle Ville – Anja Todorovic – Basile Chaix – Nicolas Sirven – Josselin Thuilliez

Liste des procurations

Soraya Boudia à Daniel Benamouzig Cécile Chevrier à Gaëlle Raffy Cyan Larralde à Anja Todorovic
 Erwan Ollivier à Nolwenn Le Meur Patricia Loncle à Fanny Jaffres Emmanuelle Leray à Nolwenn Le Meur
 Nathalie Theret en attente de procuration

Membres absents excusés

Jean-Pierre Le Bourhis – Michel Samson

Personnes de l'EHESP

Sylvie Ollitrault – Isabelle Richard – Vincent Bessonneau – Manuel Coat – Christophe Le Rat – Chantal Vergnaud – Sarah Kitar

Invités

Marion Ganivet – Cécile Le Bonniec – Maïlys Tisseau-Menez

Ordre du jour	Commentaires/Conclusions	Suite à donner
	<i>La séance est ouverte par Daniel Benamouzig à 10 heures 05.</i>	
Approbation du procès-verbal de la séance du conseil scientifique du 6/12/2024	<p>Daniel Benamouzig constate l'absence de remarques sur le procès-verbal du conseil scientifique du 6 décembre 2024.</p> <p><i>Le procès-verbal du conseil scientifique du 6 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.</i></p>	
<p>Actualités générales et de la recherche de l'EHESP Isabelle Richard, directrice de l'EHESP, et Sylvie Ollitrault, directrice déléguée à la recherche</p>	<p>Isabelle Richard annonce qu'il s'agit de la dernière séance de la mandature. Le renouvellement des instances se fera d'ici au mois de mai à travers un processus pluriel, via l'élection des représentants des personnels pour un mandat de 4 ans et des élèves fonctionnaires pour un mandat d'un an d'une part, et la nomination des membres extérieurs (représentants des ministères de tutelle, représentants des milieux professionnels et personnalités qualifiées) d'autre part. C'est l'occasion de remercier toutes les personnes ayant participé à ces instances tout au long des quatre dernières années</p> <p>Il est à noter un certain nombre d'arrivées et de départs dans l'école, avec notamment l'arrivée d'un nouveau responsable de la filière IASS, Olivier Lehmann. L'ancienne responsable, Maud Moqué, a rejoint la DDFC comme chef de projet pour le développement de la formation continue pour les dirigeants de la fonction publique d'Etat.</p> <p>Elsa Boubert arrive à la tête de la nouvelle Direction des Parcours, de la Scolarité, et de l'Expérience Apprenante (DiPSEA). Gwenaël Le Borgne la remplacera à la responsabilité de la filière D3S à l'Institut du management. Emmanuelle Leray, enseignante-chercheuse du département METIS, est quant à elle reçue au concours de directeur de recherche INSERM. Toujours à la DDFC, Julien Brunier, médecin biologiste, est recruté comme chef de projet sur le dispositif national de formation à la transition écologique du système de santé.</p> <p>Sur les aspects formation, 380 nouveaux élèves fonction publique hospitalière et fonction publique d'Etat ont été accueillis au 1er janvier en présence du ministre, Yannick Neuder. C'est une bonne nouvelle, même si cela pose un petit souci de calibrage au niveau de nos capacités d'accueil dans les salles de cours</p> <p>Le dispositif prépa talents est à nouveau sécurisé, avec des places réservées au concours DH et D3S en 2025. Concernant le centre interdisciplinaire de santé mondiale, les choses avancent bien.</p> <p>Le festival « Les Dialogues », qui avait été un franc succès l'année dernière, est à nouveau porté cette année, avec une 2^{ème} édition qui aura lieu le 3 avril 2024 de 14 heures à 21 heures aux Champs libres.</p>	

	<p>Enfin, l'ARS Bretagne a lancé un programme de vaccination gratuit contre le méningocoque B des 15-24 ans, après plusieurs cas déclarés dans l'agglomération rennaise.</p> <p>Sylvie Ollitrault présente l'actualité des doctorats. La Direction de la recherche accueille une nouvelle collègue, Laetitia Richeux, présente aujourd'hui, afin de déployer et faire vivre le pôle doctoral. Valentin Guillet, stagiaire en Master 2 en sciences politiques, sera également en appui au pôle doctoral. L'élaboration d'un questionnaire de satisfaction à destination des doctorants lui a été confié lors de son stage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux points importants ont été lancés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les rencontres scientifiques du réseau doctoral qui auront lieu à Rennes les 12 et 13 mars, avec l'accueil de la délégation brésilienne Fiocruz, intégrée à l'évènement. ○ L'ouverture des candidatures au dispositif du parcours national doctoral en santé travail. L'appel à candidatures pour deux contrats doctoraux est lancé, avec une date limite de dépôt des dossiers en ligne fixée au 31 mai 2025. <p>Concernant l'appel générique ANR 2025, on dénombre trois projets en coordination EHESP qui passent en deuxième étape. Les dépôts complets sont attendus fin mars. C'est une bonne dynamique, à l'instar de l'appel santé environnement de l'ANSES.</p> <p>Le recueil des déclarations de liens d'intérêts affiche un taux de remise à 99 %. C'est un très beau taux de retour. Cela permet de mettre en place de manière ritualisée une commission de déontologie et d'éthique.</p> <p>Au niveau de l'EPE, une réflexion est mise en place autour de ces questions de comité d'éthique, notamment à la demande des SHS, qui souhaiteraient avoir leur propre périmètre.</p> <p>Il est à noter la fin de mandat de Pierre Fournier, référent intégrité scientifique. Il va falloir penser son renouvellement.</p> <p>L'ARS Bretagne vient de renouveler sa confiance à l'EHESP pour réaliser les prélèvements et analyses pour le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et des loisirs d'Ille-et-Vilaine.</p> <p>Le CISM se met en place, porté par Guillaume Chevance.</p> <p>Enfin, concernant l'infrastructure de recherche France Exposome, le LERES est également impliquée comme pilote et/ou partenaire dans 11 projets de recherche. C'est une belle dynamique.</p> <p>Isabelle Richard souligne l'importance d'avoir conservé la confiance de l'ARS Bretagne pour les prélèvements et analyses des eaux. Cette confiance renouvelée est très positive.</p>	
--	--	--

	<p>Vincent Bessonneau trouve que cela illustre un étiolement de la concurrence avec le privé. Les ARS ont besoin de réactivité. La synergie entre la prestation que l'EHESP peut offrir et la recherche prend tout son sens, dans un contexte où la pollution de l'eau est de plus en plus d'actualité.</p> <p>Daniel Benamouzig insiste sur la notion d'expertise, qui sont au cœur de ces activités et qui font pleinement partie des missions d'un établissement dans le domaine de la santé publique. Ces missions d'expertise sont cruciales. Il faut les mettre en valeur.</p> <p>Isabelle Richard note que l'un de ses « combats » est en passe d'être remporté avec la possibilité pour des élèves fonctionnaires d'avoir un double parcours avec un doctorat. Un candidat a été trouvé, et un accord passé avec le CHU de Strasbourg.</p> <p>Sylvie Ollitrault détaille une demande sociale de l'école, qui devient de plus en plus pressante. Du côté de l'EPE, et tout particulièrement des économistes, il y a une recherche d'un espace de comité d'éthique qui puisse répondre à leurs besoins disciplinaires, jusque-là adressés à l'INSERM, qui ne représente pas forcément un retour disciplinaire adapté.</p> <p>Daniel Benamouzig demande de préciser qu'il s'agit bien de besoins d'avis éthiques dans le cadre de construction de projet de recherche, et non une question d'éthique sur des pratiques questionnables.</p> <p>Sylvie Ollitrault confirme qu'il s'agit bien de traiter des appels à projets, des publications, des articles, etc.</p> <p>Nicolas Sirven note qu'à défaut d'avoir un comité d'éthique, plusieurs papiers ont déjà été mis à la poubelle. Cela fait 15 ans qu'il est demandé, il était temps que cela arrive.</p> <p>Fanny Jaffres confirme que le comité éthique de l'INSERM ne peut pas répondre à tous. Ce sont des médecins avant tout. Des questions soulevées, notamment sur des aspects très sociologiques, sont mal adressées. Il y a une vraie attente, dans une démarche éthique, d'être en échange avec des interlocuteurs faisant partie intégrante des disciplines en question. Concrètement, aujourd'hui, pour avoir un numéro IRB, on ne sait toujours pas vers qui se tourner.</p> <p>Sylvie Ollitrault constate que Rennes 2 commence à avoir une expertise au niveau disciplinaire sur laquelle il serait bon de s'appuyer afin de ne pas avoir à tout réinventer. C'est une solution qui n'est pas parfaite, mais cela reste une solution. Il faut aussi pouvoir se reposer sur l'expertise de l'EPE et des comités qui fonctionnent bien. Il faut savoir faire appel à l'existant quand il est adapté.</p>	
--	--	--

	<p>Nolwenn Le Meur Rouillard se demandait s'il y avait un dialogue avec le comité Ardoise, atelier de récolte de la donnée rennaise, pour lequel il y a un guichet unique sur lequel il serait bon de communiquer. Ce comité propose de l'aide sur la préparation des plans de gestion de données, une étape importante de la recherche sur la gestion des problématiques d'éthique et de transparence.</p> <p>Sylvie Ollitrault confirme qu'il y a bien des échanges avec ce comité.</p> <p>Antoine Maignan évoque aussi la possibilité de faire appel au comité d'éthique opérationnel du CNRS, solution possible en remplacement de l'INSERM.</p> <p>Daniel Benamouzig confirme qu'il est possible de saisir le COMETS, qui s'inspire des pratiques de l'INSB.</p> <p>Isabelle Richard n'est pas très favorable à ce qu'il y ait un comité d'éthique interne à l'école qui ne soit composé que de personnes internes à l'établissement. Il convient d'élargir le comité à des personnes extérieures à l'EHESP, notamment avec des collègues de Rennes 2, dont les besoins ne sont pas extrêmement éloignés de ceux de l'EHESP.</p> <p>Isabelle Ville pense qu'il ne suffit pas d'un comité d'éthique pour obtenir un IRB (Institutional Review Board). Si Rennes 2 a cette labélisation, il serait bon de travailler de concert avec eux.</p> <p>Isabelle Richard confirme qu'il est important de travailler ensemble. Rennes 2 est aussi intéressée par la participation de l'EHESP à faire grossir le groupe d'experts, avec des compétences propres à l'école. C'est à la fois une solution et du travail, mais cela permet quoi qu'il en soit de faire monter en compétences.</p>	
<p>Ressources humaines et recherche :</p> <p>1. Lancement du dispositif « sabbatique recherche » pour l'année universitaire 2025-2026 - Sylvie Ollitrault</p>	<p>Sylvie Ollitrault pensait être en mesure de présenter le dispositif « sabbatique recherche » à l'occasion de cette séance. Néanmoins, le projet a pris du retard. L'idée est toutefois d'enclencher ce dispositif pour la prochaine année universitaire. Ce sera un appel à candidatures sur deux dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le premier est le soutien aux préparations HDR (Habilitation à Diriger des Recherches). Il y a un déficit d'HDR au sein de l'école de manière générale, alors qu'il y a un vivier de contrats doctoraux assez importants. Le risque est de ne plus avoir assez de porteurs de thèses. Il faut également se préparer à la vague d'évaluations HCERES des laboratoires et du site. Or, dans l'UMR à Rennes, une équipe n'a pas d'HDR. Des collègues ont également besoin d'aide pour terminer ces HDR. 	

	<ul style="list-style-type: none">• Le second est le dégagement de temps pour des projets d'envergure type dépôt d'ERC. Ce sont des moments importants dans une carrière de chercheur, et de gros projets déposés, c'est toujours bon pour l'établissement. C'est le signe d'une bonne dynamique. <p>Les deux services au cœur de cet appel à candidatures vont être la Direction de la recherche et la DRH. Les candidats vont devoir consulter en interne et demander l'avis des responsables de laboratoire, des directeurs et directrices de département, puisque cela va avoir des effets sur les services. Ces avis vont être prépondérants dans le processus de sélection. Un avis sera ensuite demandé au Conseil Scientifique, qui le transmettra ensuite à la Directrice de l'EHESP qui décidera en dernière instance de l'octroi ou non de l'appel à projets. C'est une procédure interne la plus légère possible, avec soutenance, bilan, et participation au processus de restitution au sein de l'EHESP.</p> <p>Le calendrier n'est pas encore validé. L'idée est de lancer la première campagne de candidatures au plus tôt, afin de recueillir les premières candidatures à la fin d'été, début automne.</p> <p>Isabelle Richard précise que le coût maximum de ce projet est estimé à hauteur de 13 000 euros, soit bien peu de choses par rapport au déficit d'1 million 400 000 euros. Il faudra bien évidemment faire appel à la solidarité des équipes au niveau pédagogique pour que le projet fonctionne.</p> <p>Daniel Benamouzig a trois interrogations :</p> <ul style="list-style-type: none">• Qu'est-ce qui est projeté et espéré en termes de volumétrie ?• Est-ce que les discussions autour d'un projet sabbatique - à priori attractif – qui pourrait porter sur autre chose qu'une HDR ou un dépôt d'ERC sont anticipées ?• Est-ce qu'il s'agit du même pipeline entre les demandes HDR et ERC ? <p>Sylvie Ollitrault estime qu'il y a déjà un vivier d'une dizaine de personnes, avec deux à trois d'entre elles qui sont déjà dans une réflexion avancée. Il va sûrement falloir faire un choix.</p> <p>Les appels à projets sont focalisés pour cette première année sur HDR et ERC, mais il n'est pas improbable, voire évident, que d'autres propositions émergent par la suite.</p> <p>Isabelle Richard précise qu'il a été fait le choix de deux pipelines différents (une demande HDR, et une demande ERC) afin de ne pas avoir à les opposer.</p>	
--	--	--

<p>2. Cadrage des travaux sur la CDIisation d'ingénieurs sur ressources propres Maillys Tisseau-Ménez, responsable du BAC recherche – Cécile Le Bonniec, DRH et Marion Ganivet, DRH adjointe</p>	<p>Marion Ganivet présente ce point avec Maillys Tisseau-Ménez. L'objectif aujourd'hui est de faire un point d'étape concernant les travaux en cours au sein du groupe de travail, auquel certaines personnes ici-présentes participent. Depuis quelques semaines, le groupe travaille à la mise en place d'un contrat à durée indéterminée, financé sur ressources propres recherche, capable de passer d'un projet à un autre.</p> <p>L'objectif est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux ingénieurs un contrat à durée indéterminée, leur permettant de se projeter sur le long terme au sein de l'établissement. • Garantir une continuité et une montée en compétences au sein des équipes de recherche, grâce à un personnel stable et opérationnel. <p>Il s'agit de créer deux postes d'ingénieurs, en commençant par le périmètre recherche du fait d'une demande sociale assez forte. C'est une proposition. Reste à voir si elle fonctionne, car cela peut être coûteux, avec des périodes de transition à financer pour l'école. Ce n'est pas non plus une réponse à la précarité de la recherche. Il s'agit de répondre à une demande sociale et à un besoin de l'établissement. Ce ne sera pas non plus synonyme de la fin des CDD.</p> <p>Ce doit être un véritable choix de carrière de la part de l'intéressé(e), avec un investissement conséquent sur plusieurs thématiques, avec un risque de voir le contrat rompu si le financement devait se montrer insuffisant.</p> <p>Maillys Tisseau-Ménez présente l'organisation du dispositif avec les actions entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des besoins et fiches de poste des ingénieurs actuels. • Étude de dispositifs similaires dans d'autres établissements, notamment au CHU de Rennes. • Création de ce groupe de travail composé de représentants de la Direction de la Recherche, des Ressources Humaines, des syndicats, des porteurs de projets, des ingénieurs. <p>Des échanges ont également eu lieu avec les porteurs de projets pour mieux comprendre leurs attentes et anticiper d'éventuelles contraintes liées à ce dispositif.</p> <p>Les modalités de recrutement sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publication en interne : L'appel sera ouvert à tous les ingénieurs contractuels sans condition d'ancienneté. • Sélection par un jury mixte : Il inclura des représentants de la DR, de la DRH, et au moins deux porteurs de projets afin d'évaluer la capacité des candidats à passer d'un projet à l'autre. • Financement sur les budgets des projets de recherche obtenus par les porteurs de projets. Des périodes de transition pourront être prises en charge via certains dispositifs. • Contrat limité à deux projets simultanés, sauf exception, pour garantir des conditions de travail optimales. 	
--	--	--

- Un rattachement hiérarchique à définir, probablement au niveau de la direction de la recherche, en lien étroit avec les porteurs de projets.

Certaines étapes restent à envisager, même s'il est espéré ne pas avoir à les aborder, comme le cadre de licenciement, en cas d'absence de financement ou d'inadéquation du profil avec les attentes.

D'ici le deuxième trimestre, les profils retenus seront présentés au conseil scientifique.

Basile Chaix constate l'ambition du projet. Tout le monde s'accorde sur la nécessité d'une évolution, mais sa mise en œuvre reste un défi. Le système actuel de financement par évaluation des pairs garantit la qualité scientifique, mais engendre aussi précarité et déperdition d'expertise.

Cette initiative est courageuse, même si des défis subsistent, notamment pour une institution de petite taille qui doit assurer une masse critique et une diversité de compétences. Est-ce qu'il y a une visibilité sur la façon dont cela fonctionne ailleurs, par exemple au CHU de Rennes ?

Marion Ganivet précise qu'il y a une majorité de CDD au CHU de Rennes, avec une responsable de la coordination en charge de la répartition des projets. Il y a un choix délibéré de ne pas aller vers des CDI, quand bien même cela serait possible.

Gaëlle Raffy donne pour exemple le LERES, pour lequel le dispositif est déjà en place sur plusieurs postes. Quand bien même la problématique est moindre, avec des profils de chimie analytique pour lesquels il est plus facile de surfer d'un projet à l'autre, cela fonctionne, aussi bien pour les ingénieurs que pour les équipes d'encadrement. Des réunions sont organisées à peu près tous les 2-3 mois afin de vérifier les projets en cours, d'affecter les ingénieurs sur les projets en fonction des compétences, et de les faire progresser sur de nouvelles techniques.

Marion Ganivet confirme que le LERES est représenté dans le groupe de travail et participe aux travaux.

Isabelle Richard voit ce projet comme un essai au carrefour entre une politique employeur et une politique de recherche. Dans la vision d'une politique employeur, il faut trouver des solutions au dilemme de financement sur projet constamment rattaché à une notion de précarité. La situation n'étant pas si mauvaise à l'école, il y a de l'espoir pour que cela fonctionne. Ensuite, il faut dépasser cette tendance employeur à privilégier une succession de CDD pour aller vers le CDI, quitte à prendre le risque d'un éventuel licenciement. Enfin, former des personnes pour les voir partir ensuite, ce n'est pas ce qu'il y a de plus pertinent pour la montée en compétences de l'école.

	<p>Fanny Jaffres souligne la satisfaction des ingénieurs à ce que cette réflexion soit menée. Il y a une tension entre les personnels qui ont vocation à devenir enseignants-chercheurs et ceux qui ne sont pas dans cette dynamique-là. Ces dernières n'ont pas l'occasion de se voir proposer des CDI, notamment en fonction de coordination de projet, alors que les personnes y sont de plus en plus impliquées dans de gros projets de recherche ANR.</p> <p>Daniel Benamouzig demande comment se passe l'évaluation tout au long du projet : progression, évaluation, impacts financiers, construction de carrière, etc. Ensuite, il s'interroge sur la façon de flécher les différentes activités, et de la bonne échelle à définir : l'école dans son ensemble, un domaine de recherche particulier, un projet précis, une entité avec une masse critique suffisante, etc.</p> <p>Le modèle financier gagnerait également à être mieux explicité et défini, au regard des enjeux financiers et des prises de risques.</p> <p>Marion Ganivet répond qu'il n'est pas prévu de différencier le traitement de parcours de ces ingénieurs de celui appliqué aux autres contractuels de l'école. La grille d'évaluation est la même que celle des fonctionnaires. L'idée est d'avoir un suivi au plus près de ces personnes, afin d'avoir une vision précise de ce que cela implique de passer d'un contrat à un autre. Il y a un débat en cours sur l'échelle à définir, qui va probablement dépendre de la nature des fiches de poste publiées. Selon la nature de la fiche de poste, une échelle va se dégager naturellement (école, département, équipe de recherche). Concernant le modèle financier, en l'absence de prime de précarité, les personnes sélectionnées bénéficieront néanmoins d'une rémunération un peu plus élevée, ayant déjà une carrière derrière elles.</p> <p>Fanny Jaffres n'a jamais vu de prime de précarité dans le public. Elle remarque également que, contrairement à ce qui a été dit, un certain nombre de personnels contractuels n'ont pas d'entretien annuel ou de suivi de carrière classique, ce qui peut ensuite créer des problèmes.</p>	
--	---	--

<p>sociaux : genèse des instruments et appropriations différenciées » – décembre 2025</p>	<p>Ces journées permettront d'analyser l'impact de la T2A et des réformes tarifaires sur les secteurs des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Parallèlement, elles interrogeront également les marges de manœuvre des élus locaux.</p> <p>Pour l'EHESP, cet événement est important. Il met en dialogue chercheurs, professionnels et décideurs, notamment les élus locaux.</p> <p>À ce titre, il semble pertinent d'apporter un soutien financier à cet événement scientifique. Des cofinancements ont déjà été obtenus, et deux autres demandes de financement ont été déposées et sont en attente de réponse.</p> <p>L'événement est prévu pour décembre, ce qui laisse encore du temps pour finaliser l'organisation et ajuster les financements. Compte tenu du sujet et de son importance, il paraît opportun de le soutenir dès à présent au niveau de l'EHESP.</p> <p>Nicolas Sirven souhaite connaître le porteur du projet, pour quel montant, à quelle date et sur quel lieu.</p> <p>Christophe Le Rat précise que le porteur de projet est Gaël Coron, avec un financement demandé à l'EHESP de 1500 euros. L'évènement aura lieu à l'EHESP au mois de décembre. Le programme est en cours de réalisation.</p> <p>Isabelle Richard questionne la gratuité de l'évènement. Les gens sont accueillis et nourris, il ne serait pas indécent de demander une participation, ou à minima de se poser la question. L'essentiel des personnes qui viendront à cet évènement sont des professionnels, avec des établissements qui détiennent des budgets de formation. Quand bien même le budget n'est pas à mille euros prêts, des petites sommes mises les unes derrière les autres, ça n'est pas forcément négligeable. Il faut que les porteurs de projet cherchent des financements possibles avant de venir chercher dans le budget de l'école. Des frais d'inscription permettent, de manière pratique, de connaître le nombre de participants à l'évènement.</p> <p>Sylvie Alemanno pose la question du format. Est-ce un colloque ? Une journée d'études ? La demande de financement peut être assujettie aux inscriptions, et permettre la logistique de l'évènement, afin de dégager, par exemple, le budget de l'école pour inviter un chercheur, par exemple.</p> <p>Daniel Benamouzig a le sentiment que les avis sont partagés vis-à-vis du vote de cette subvention.</p> <p>Catherine Bonvalet demande si la consigne a bien été passée d'aller chercher des subventions avant de solliciter le budget de l'école. Si ce n'est pas le cas, il est un peu problématique d'appliquer la nouvelle règle dès maintenant.</p>	
--	---	--

	<p>Isabelle Ville assortirait bien l'acceptation de cette subvention à la recherche de subventions annexes.</p> <p>Daniel Benamouzig soumet un accord de financement au vote du Conseil Scientifique, assorti d'une remarque sur la recherche de financements extérieurs et/ou d'autofinancement à travers les frais de participation à l'évènement.</p> <p><i>L'accord de financement est adopté par l'ensemble du Conseil Scientifique moins une abstention.</i></p>	
<p>Mise en œuvre du Contrat d'objectifs et de performance 2024-2027 : indicateurs 2024, direction de la recherche</p>	<p><i>Un document est partagé en séance.</i></p> <p>Isabelle Richard présente la mise en œuvre du Contrat d'objectifs et de performance 2024-2027, et les indicateurs 2024. Il y a quatre axes stratégiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un premier axe regroupant les actions en formation et en recherche sur les questions relatives au système de santé et ses établissements • Un deuxième axe portant sur les politiques publiques de santé. • Un troisième axe centré sur les synergies avec l'Université de Rennes, notamment en santé environnementale et santé numérique. • Un quatrième axe consacré à la manière dont les actions sont délivrées en lien avec le projet stratégique d'établissement. <p>Sur chacun de ces axes, 50 actions ont été identifiées.</p> <p>Concernant le premier axe, l'activité de formation continue est dynamique, avec des offres de formation reconnues, comme le programme Hôpital Plus, récemment refondu avec succès. L'unité RSMS se développe bien, notamment au niveau de la production scientifique, même si l'évaluation future devra le confirmer. Deux parcours masters sont ouverts : l'un sur les situations sanitaires exceptionnelles et l'autre sur les données de santé publique. Leur démarrage est en deçà des attentes en termes d'effectifs. Par ailleurs, la mise en place d'un parcours doctoral avance pour les élèves directeurs, et l'intérêt s'étend au-delà de la filière Directeurs d'hôpital, notamment vers les D3S. Certaines difficultés persistent, notamment sur la question de l'attractivité et de la diversité des concours de la fonction publique. Un autre enjeu est la réflexion en cours sur les trois chaires liées aux établissements de santé.</p>	

	<p>Sur le deuxième axe, la formation continue se porte très bien, avec une forte demande, parfois même au-delà des prévisions. Une question s'est récemment posée sur le rôle de l'école dans la création, encore incertaine sur son financement, de l'Institut national du travail social.</p> <p>Sur le plan scientifique, l'équipe 1 de l'UMR Arènes est en bonne dynamique, notamment avec le programme doctoral en santé et travail, qui s'est renforcé. L'équipe « Urbanisme favorable à la santé » connaît également des succès.</p> <p>Les actions de Science avec et pour la société (SAPS) vont bien, mais le projet Tissage touche à sa fin et son financement futur reste incertain. La baisse des budgets des ARS fait peser un risque sur le programme de recherche-action avec le DIREES.</p> <p>Des engagements ont été pris sur la formation continue des dirigeants des ARS. Il y a également un objectif de formation en santé publique des étudiants en licence, au niveau de l'EPE.</p> <p>Enfin, le projet "Campus sans tabac" connaît un essaimage mais rencontre un manque d'adhésion au sein du réseau des écoles de service public. Un soutien renforcé des tutelles est espéré de ce côté-là. C'est un sujet majeur. Le constat est le même sur le sujet de la diversité. Il est difficile d'agir seul.</p> <p>S'agissant du troisième axe, et concernant le CISM, les premiers indicateurs sont au vert, notamment avec le recrutement d'un titulaire et l'organisation réussie d'un colloque des comités d'éthique européens, qui donnera lieu à une publication.</p> <p>L'IRSET poursuit son développement avec une dynamique positive. Le déploiement de l'offre de formation numérique pour les dirigeants en santé progresse également.</p> <p>Il faut toutefois renforcer les coopérations scientifiques au sein de PariSanté Campus. Une professeure d'université, recrutée en septembre, travaille sur ce sujet. Le partenariat avec l'Académie de l'OMS avance, bien que l'institution ait d'autres priorités ces dernières semaines au regard de l'actualité internationale.</p> <p>Un enjeu majeur est la création d'une formation internationale en administration de la santé, souvent demandée par les partenaires étrangers. Il faut élaborer une offre adaptée, inspirée du succès du DE sur l'inspection contrôle auprès des collègues africains.</p> <p>Le master of public health (MPH), transféré à Rennes, fonctionne bien mais il faut améliorer la diversité de provenance et le volume des candidatures. Il faudrait avoir normalement dix candidats pour une place.</p> <p>Enfin, la discussion avec le centre INRIA de Rennes doit être relancée pour constituer une équipe-projet dédiée au numérique en santé.</p> <p>Enfin et concernant l'axe 4, les relations avec les tutelles sont cordiales, avec des réunions régulières et constructives. La participation de nombreuses personnes de l'EHESP à la gouvernance de l'Université de Rennes est plutôt appréciée.</p>	
--	--	--

	<p>En matière de qualité, la certification Qualiopi a été obtenue, ainsi que plusieurs autres labels et accréditations renouvelés</p> <p>Cependant, plusieurs sujets nécessitent une attention particulière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'actualisation du schéma directeur du numérique, avec des défis autour de la dématérialisation, de la cybersécurité, de l'IA, et de la formation des agents. • La réingénierie des formations, qui doit aboutir à la mise en place de conseils de perfectionnement pour chaque programme. • L'hébergement des étudiants et le sujet des résidences reste un dossier juridique très complexe. • La transformation pédagogique, qui progresse mais nécessite un indicateur plus pertinent que le taux d'hybridation des formations. <p>Olivier Gerolimon s'interroge sur l'action 7 « Amplifier la formation doctorale dans le champ ». Deux indicateurs sont suggérés : le nombre d'élèves engagés dans un parcours de formation doctorale d'une part, et le nombre de stages proposés dans des laboratoires de recherche et ouverts aux élèves de l'EHESP. Pour ce dernier, il est suggéré de le supprimer. Est-ce qu'il est difficile à mesurer ? Ou tout simplement non pertinent ?</p> <p>Isabelle Richard précise que cet indicateur n'est pas difficile à mesurer mais l'implication dans une activité de recherche ne se traduit pas forcément par un stage dans un laboratoire de recherche. Cet indicateur n'est donc pas des plus solides. Il est préférable de se concentrer sur le nombre d'élèves inscrits en thèse.</p> <p>Josselin Thuilliez estime que la feuille de route vis-à-vis du CISM n'est pas si claire que cela est qu'elle gagnerait à être clarifiée, pour les acteurs de l'EHESP eux-mêmes.</p> <p>Isabelle Richard transmettra la remarque.</p>	
<p>Réflexion sur la politique de chaires à l'EHESP Isabelle Richard, directrice de l'EHESP, et Sylvie Ollitrault, directrice déléguée à la recherche</p>	<p>Sylvie Ollitrault présente la réflexion sur la politique des chaires à l'EHESP, conjointement avec Isabelle Richard.</p> <p>L'objectif de cette présentation est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir un diagnostic global des chaires rattachées à l'EHESP. • Partager les réflexions actuelles sur leur évolution. <p>Certaines chaires sont arrivées à un cycle où la question de les continuer et d'en faire un bilan se pose. Actuellement, trois chaires sont centrées sur les établissements de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaire EMS : Économie et management des établissements de santé, portée par Nicolas Sirven. 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Chaire Résilience en santé : Prévention, environnement, climat et transition, portée par Laurie Marrault. • Chaire MTS : Management et technologies de santé, portée par Alexandre Jaborska. <p>Par ailleurs, une chaire est davantage centrée sur les patients :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaire INSPIRE : elle porte sur les inégalités dans la sclérose en plaques, leur identification et les moyens d’y remédier, portée par Emmanuelle Leray. <p>Enfin, une autre chaire inscrite dans les contrats d’objectifs de moyens de performance de l’EPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaire Santé mondiale : elle a été présentée lors de la dernière session du Conseil scientifique, et portée par Guillaume Chevance. <p>Trois chaires négocient leur avenir à des niveaux différents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nicolas Sirven est assuré de la poursuite du financement de sa chaire. • Laurie Marrault est en phase de négociation, avec des perspectives plutôt positives de la part des financeurs. • Alexandre Jaborska dispose de financeurs prêts à continuer, mais fait face à une contrainte de temps pour s’y consacrer pleinement. <p>Les chaires sont portées par un titulaire et un permanent. Leurs financements varient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécénat • Partenariats • Financements stabilisés ou ponctuels <p>Des forces, des opportunités, des faiblesses et des menaces ont été identifiées :</p> <p>Forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un ancrage historique avec des partenaires engagés sur le long terme. • Une simplicité de fonctionnement facilitant l’utilisation des fonds. • La possibilité de construire des séminaires et des activités en lien avec les thématiques de l’école. <p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fin de cycle de certaines chaires constitue un moment propice à une réflexion sur la façon de faire mieux, et peut-être différemment. • L’intégration dans la fondation universitaire de Rennes, tout en préservant une identité EHESP. • Le développement de formations continues et l’approfondissement de l’expertise. <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un manque de visibilité globale des chaires. • Un effet levier limité sur le développement de nouveaux projets et de nouvelles thèses. 	
--	---	--

- Une reconnaissance insuffisante du temps de recherche dédié, notamment pour les enseignants-experts.

Menaces :

- Une perte d'audience nationale en raison d'un manque de visibilité.
- Une stagnation possible en l'absence de renouveau ou d'un meilleur écosystème.
- Le risque de repli sur l'écosystème rennais.

Il convient maintenant d'élargir la réflexion au-delà de la Direction et de la Direction de la recherche. Isabelle Richard est très intéressée par le regard que peuvent apporter des personnes extérieures à l'EHESP sur la question, qui est vaste, et ouverte aux suggestions.

Nicolas Sirven explique l'idée générale de ces trois chaires qui, contrairement aux deux autres, ne sont pas des projets de recherche. C'est pour cela qu'elles ont été évoquées simultanément dans les forces et les faiblesses. En effet, la chaire Inspire est un projet de recherche, tout comme la chaire Santé mondiale. En revanche, ces trois chaires se situent à l'interface entre les professionnels et les chercheurs. Cet équilibre représente un enjeu supplémentaire, notamment en lien avec les enseignements.

Aujourd'hui, il semble essentiel de se fédérer et de converger, d'abord à l'intérieur de ces trois chaires, puis avec d'autres acteurs externes, notamment la chaire Santé des populations. L'idée partagée par tous les porteurs de ces chaires est une approche fédérative, plutôt qu'une fusion ou une mutualisation stricte. Cette fédération permettrait de rendre des comptes directement aux financeurs.

Une proposition avancée pour améliorer la visibilité et favoriser les échanges serait d'organiser un événement annuel inspiré de SantExpo, organisé par la FHF. Ce rendez-vous permettrait de réunir chercheurs, experts et professionnels autour de tables rondes. Ce serait une première étape.

Pour la chaire MTS, un recrutement a été lancé pour un maître de conférences qui pourrait venir en appui à Alexandre sur les thématiques liées au management des technologies de santé et enrichir cette dimension de recherche.

Daniel Benamouzig s'interroge sur l'éventuel état d'avancement de projets portés au niveau de la fondation. Tout cela semble encore assez théorique.

Isabelle Richard confirme qu'il n'y a pas de projets portés au niveau de la fondation. Si cela devait être le cas, cela concernerait des sujets de santé publique au niveau local et régional. Quant à la fédération/reconfiguration/évolution des chaires autour des établissements de santé, la solution est de maintenir les chaires en dehors du périmètre de la fondation, afin de ne pas donner l'impression aux financeurs d'un désengagement vis-à-vis d'une stratégie nationale.

Sylvie Alemanno se demande pourquoi il y a si peu de recherche que cela sur les établissements ? Il y aurait largement de quoi faire sur la gestion, le management, la communication.

Nicolas Sirven dit qu'il y a très peu de recherche en économie, le sujet étant éminemment complexe à l'Hôpital, avec un coût d'entrée qui nécessite un savoir-faire très spécifique. Une jeune génération arrive mais elle n'est pas encore installée et peu nombreuse. Un chercheur peut s'intéresser à la question ici ou là, mais il n'y a pas encore de laboratoire. Le constat est en tout cas partagé au niveau national sur la pauvreté de la recherche à ce niveau-là. Tout le travail de la chaire, de l'IDM, et de RSMS, est de transformer ce système petit à petit. Les choses changent et l'école doit être en position de répondre. Le travail est énorme, et malheureusement trop peu porté.

Christophe Le Rat revient sur la politique des chaires à l'EHESP et l'analyse réalisée en 2018. À l'époque, plus d'une quinzaine de chaires avaient été mises en place, avec un financement mixte : certaines étaient directement financées par les fonds propres de l'EHESP, tandis que d'autres l'étaient par des partenaires publics ou privés

À partir de 2014, l'école a cessé de financer directement les chaires. Il pourrait être intéressant de repartager ce document d'analyse, qui permet de constater qu'il y avait un pool de chaires qui s'était formé autour du management des établissements de santé et des technologies de santé, qui ont donné lieu à la création de RSMS. Une autre chaire portait sur la question de l'exposome, un sujet qui, aujourd'hui plus que jamais, est ancré dans le paysage. Lorsqu'on prend du recul et qu'on observe l'histoire des chaires, on voit qu'elles ont eu un réel impact.

La question s'est rapidement posée : quelle devait être la politique de l'EHESP en matière de chaires ? Il y avait une grande diversité de thématiques. Des critères ont été mis en place afin de distinguer les chaires : certaines junior, d'autres senior, certaines financées en interne, d'autres via des financements externes. Ces critères établis à l'époque façonnent les chaires encore aujourd'hui.

Isabelle Richard estime qu'il est difficile de définir une stratégie de contenu pour les chaires. Pour exemple, sur un sujet comme l'insertion des personnes en situation de handicap dans la fonction publique, il y a un partenaire principal, le FIPHP, qui finance des actions de formation, de recherche et de sensibilisation. Cela existe depuis longtemps à l'école, porté par quelques collègues. Pourtant, il n'a jamais été envisagé de l'appeler chaire, alors que la différence entre ce qui se fait ici et ce qui se fait dans les chaires n'est pas si marquée.

Cela reste un montage fait au fur et à mesure des opportunités, ce qui n'est pas forcément une mauvaise méthode. Cela permet de rester pragmatique. Cependant, aujourd'hui, ces chaires ne sont pas totalement

	<p>définies, quand bien même elles sont plutôt dans une situation de succès. C'est précisément cela qu'il faut penser : est-ce qu'on peut ajuster ou faire évoluer ce qui fonctionne déjà, ou non ?</p> <p>Daniel Benamouzig s'interroge sur la nécessité d'avoir une politique sur ces sujets-là. Ce qui est caractéristique de ces chaires, c'est justement leur grande plasticité. Il est difficile de dégager un modèle et une stratégie, si ce n'est de reconnaître leur existence et des vitesses de croisière variables selon les projets. Il faut assurer cette autonomie des uns et des autres dans un espace commun avec des possibles mutualisations.</p> <p>Un autre enjeu stratégique pour l'école est d'approfondir cette porosité, encore insuffisante, entre ce qui relève de la formation d'un côté et les activités de recherche de l'autre. C'est une question stratégique, qui doit permettre de faire rentrer dans la recherche des questionnements issus des milieux professionnels, et vice-versa.</p>	
<p>Bilan de la mandature et perspectives Daniel Benamouzig, président du conseil scientifique, et Sylvie Alemanno, vice-présidente du CS</p>	<p>Daniel Benamouzig introduit le bilan de la mandature et les perspectives à l'avenir.</p> <p>Un échange a eu lieu pour la première fois la semaine dernière avec les présidents et vice-présidents des instances de gouvernance de l'école, le Conseil d'administration et le Conseil des formations, pour un échange très instructif quant aux transversalités, ce qui a permis de voir l'école et les questions qui la concernent sous un autre angle. C'est un bon moyen de renforcer l'identité collective de l'école, et de dépasser les aspects recherche et science du conseil scientifique.</p> <p>Le souhait a été exprimé, de manière collective, que ce type d'échange soit plus fréquent à l'avenir. La direction générale de l'école en décidera. Quoi qu'il en soit, la structure particulièrement bien préparée des réunions est à mettre en avant, avec une organisation assez exemplaire. Bien que les sujets puissent sembler redondants d'une réunion à l'autre, cela permet de mieux les assimiler et de suivre leur évolution. Cela donne une certaine forme de cohérence bienvenue au travail. Cela permet de murir les sujets.</p> <p>Un bémol concerne la capacité à maintenir un lien direct et constant avec les différentes communautés académiques de l'école. Certes, certains représentants sont venus présenter leurs travaux, mais il semble difficile de sentir pleinement ce qui se joue au sein de ces communautés.</p> <p>Un autre sujet qui est ressorti des discussions est la question de la porosité entre les enseignements et la recherche. Les activités de recherche se sont diversifiées et renforcées, mais il reste encore des questions sur la manière dont elles s'articulent avec les enseignements et les besoins des professionnels du secteur. Il faut réfléchir à comment mieux faire émerger des recherches qui répondent à ces besoins.</p> <p>Enfin, un dernier point à aborder concerne la structure même de l'école, qui est ambiguë. Est-ce une école de santé publique qui couvre tous les sujets liés à la santé publique, ou est-ce une école plus spécialisée dans certains domaines ? Cette ambiguïté est structurante, elle doit être assumée, et discutée.</p> <p>Pour conclure, certains éléments prospectifs peu abordés dans les réunions doivent être mis sur la table plus souvent, comme l'intégration de la démographie des populations, des professionnels, et comment les intégrer</p>	

dans les travaux réalisés. La guerre, les catastrophes peuvent impacter nos systèmes de santé. De même, des sujets tels que les pratiques de santé alternatives méritent peut-être d'être intégrés dans les discussions quand tant de concitoyens y font appel.

Sylvie Alemanno appuie les propos de Daniel Benamouzig. La réunion de la semaine dernière a en effet permis d'aborder et d'appréhender la question de l'identité de l'école, et du sens à donner à la question de la santé publique de manière plus large. Qu'est-ce que cela représente, au-delà des murs du conseil scientifique ?

Il y a une relation très forte entre la recherche et la formation. Il est intéressant de voir comment les diplômés fonctionnent, quels sont ceux qui fonctionnent et ne fonctionnent pas, et pour quelles raisons. Ces questions soulèvent une réflexion sur la relation entre la recherche et la formation, et donc la formation professionnelle continue, sur laquelle l'école est particulièrement solide.

Cela amène également à réfléchir à la relation entre sciences et société, c'est-à-dire la relation de l'école avec la société et l'extérieur. Comment l'extérieur influence-t-il finalement l'école ? Ce sont des questions importantes à envisager et à penser.

On constate un manque de contact direct avec les communautés académiques et les laboratoires.

Une chaire est incarnée. Elle permet de prendre la mesure des enjeux. Il est intéressant de savoir qui interroge qui dans le conseil scientifique. C'est important, surtout quand le Conseil scientifique est sollicité pour attribuer un financement ou discuter des recrutements, il est crucial que les membres sachent qui est derrière les projets et comment ces projets s'intègrent dans la dynamique de l'école.

Isabelle Ville fait part de son plaisir à avoir effectué deux mandatures pendant presque dix ans. Elle a beaucoup appris dans une école très dynamique. Chaque conseil pose des idées nouvelles et stimulantes. Elle regrette néanmoins que des questions de politiques institutionnelles soient finalement trop peu partagées et réfléchies en amont de leur présentation au conseil scientifique. L'appropriation des enjeux est parfois difficile, avec un risque de se sentir spectateur de la discussion. Le souvenir de cette expérience reste toutefois très positif.

Catherine Bonvalet confirme un ressenti global très positif, elle qui vient d'un milieu très différent centré autour de la démographie, de la famille et du logement. L'excellence du conseil scientifique est à souligner, avec un renouvellement constant dans les propositions et un refus de se reposer sur les acquis. Elle évoque néanmoins une certaine frustration à rester spectatrice des réunions en étant finalement peu sollicitée, et aurait aimé être plus impliquée, quitte à avoir un peu plus de travail à faire.

Basile Chaix partage le ressenti de Catherine Bonvalet. Il est très impressionné par le dynamisme du conseil scientifique et la recherche constante de nouvelles solutions et idées. L'expérience acquise est inspirante à

	<p>plus d'un titre. La taille de l'EHESP est idéale pour en faire un véritable laboratoire d'expérimentations. Pour soutenir les propos de Catherine Bonvalet et Isabelle Ville, le coût d'entrée est néanmoins parfois un peu frustrant à gérer pour une personne extérieure à l'EHESP, avec une distance vis-à-vis de sujets et d'enjeux difficilement appréhendables.</p> <p>Isabelle Richard réagit aux remarques répétées sur la difficulté à se sentir pleinement impliqué sur certains sujets internes à l'EHESP. Il pourrait y avoir l'idée d'une formation proposée à chaque nouveau membre permettant d'appréhender les fondamentaux de l'EHESP et son fonctionnement.</p> <p>Basile Chaix abonde en ce sens. Un support écrit pourrait également venir soutenir cette formation, avec des mises à jour réalisées au fur et à mesure des évolutions intégrées à l'école.</p> <p>Nicolas Sirven remercie le Conseil scientifique pour son implication dans l'avenir de l'unité RSMS, une très belle aventure. C'est aussi un succès de l'EPE, et un projet fédérateur qu'il faut continuer à pousser pour l'avenir. Il souligne un bel esprit collectif.</p> <p>Nolwenn le Meur Rouillard arrive au terme de ses deux mandatures. Elle a connu un temps d'acculturation, et constaté une rationalisation positive des sujets et une alternance entre les temps d'échange en visio et en distanciel.</p> <p>Fanny Jaffres souhaite renouveler sa candidature pour le prochain conseil scientifique, une expérience éclairante, y compris de l'intérieur, afin de mieux connaître les différents départements. Elle partage tout autant les avis positifs que le sentiment de se sentir parfois un peu spectatrice des décisions et discussions.</p> <p>Gaëlle Raffy remercie le conseil scientifique pour cette expérience très enrichissante, avec une qualité des échanges et un apport non-négligeable des personnes extérieures.</p> <p>Vincent Bessonneau, en tant qu'invité, souligne l'importance et l'utilité de l'expertise du conseil scientifique, notamment lors de la fusion du laboratoire (LERES) et du département DEESSE, et le traitement du CISM. L'expérience s'est donc avérée fructueuse.</p> <p>Daniel Benamouzig remercie les intervenants et retient l'enjeu d'une meilleure inclusion des membres dans certaines discussions et décisions du conseil scientifique.</p>	
--	--	--

Questions diverses	<p>Gaëlle Raffy informe que le mandant de Nicolas Sirven et elle-même en tant que représentants de l'EHESP au Conseil académique de l'université de Rennes se termine au 23 juin. Il faudrait donc penser à envisager son renouvellement.</p> <p>Christophe Le Rat pense qu'il serait intéressant, lors d'un prochain conseil scientifique, d'accorder un temps de partage de certaines informations évoquées en Conseil d'administration vis-à-vis de la stratégie globale, par exemple en matière d'éthique. Certains sujets sont discutés des deux côtés.</p> <p>Daniel Benamouzig confirme que cela sera un enjeu de la prochaine mandature : faire fonctionner les instances dans un espace collaboratif incluant le conseil scientifique comme un espace délibératif non pas isolé mais faisant partie d'un ensemble.</p> <p>Catherine Bonvalet demande s'il y aura un bilan écrit de la mandature.</p> <p>Daniel Benamouzig dit que cela est faisable. Il sera transmis en introduction de la prochaine mandature.</p> <p>Isabelle Richard et Daniel Benamouzig remercient les membres du conseil scientifique pour leur participation et leur engagement.</p> <p><i>La séance est levée à 15 heures 30.</i></p>	
---------------------------	---	--